



**Association des Maires
et Parlementaires du Gorgol**



Forestiers du Monde

Pour l'information, le gouvernement,
la promotion et l'amélioration
au profit des sociétés humaines.



Protocole d'accord pour l'appui au suivi de l'hivernage de la Cigogne noire dans le sud mauritanien

Entre :

L'Association des Maires et Parlementaires du Gorgol ' dénommée ci-après AMPG, association apolitique et à but non lucratif, dont le siège se trouve à Kaédi dans la Wilaya du Gorgol en Mauritanie, représentée par son président Monsieur SY Adama

Et

Forestiers du Monde® dénommé ci-après FDM, Organisation Non Gouvernementale Environnementale (ONGE) à but non lucratif, dont le siège est à Dijon (France) représentée par Messieurs Pascal OBSTETAR et Jean-Noel CABASSY au titre de la Présidence collégiale

La mise en œuvre de la présente convention sera assurée par Mr Bakary AMARA KOITA pour l'AMPG et Mr Paul BROSSAULT, chargé de mission Cigogne Noire et coordinateur du réseau international Cigogne Noire pour FDM.

Description des parties signataires

L'AMPG est une association régie par la loi N° 64.098 du 09 juin 1964 et ses textes modificatifs notamment les lois N° 73.007 du 23 janvier 1973 et 73.157 du 02 juillet 1973 selon la législation Mauritanienne, dont le siège se trouve à Kaédi Mauritanie, zone Wilaya, quartier administratif. Créée en 2001, l'AMPG est enregistrée sous le récépissé N° 0023 du 07 février 2001 auprès du Ministère de l'Intérieur des Postes et Télécommunication de la Mauritanie.

L'AMPG a pour objectifs :

- Promouvoir le développement intégré et durable de la région.
- Rechercher et mobiliser les ressources financières.
- Favoriser les échanges d'expériences et assurer une complémentarité entre les Moughataa.
- Contribuer à la formation et l'information des élus.
- Créer une synergie entre les acteurs de développement.
- Apporter un appui aux projets œuvrant en faveur du développement économique et social de la Wilaya.

L'AMPG a quatre axes prioritaires d'intervention :

1. Améliorer l'accès aux ressources en Eau.
2. Appuyer les initiatives économiques locales
3. Renforcer les capacités des élus et des équipes communales ainsi que des citoyens du Gorgol
4. Intensifier les partenariats et les échanges humains entre les 2 régions (le Gorgol et la Région Centre Val de Loire, en France).

L'AMPG élargit l'implication et la collaboration de l'ensemble des élus, parlementaires et de la société civile pour le développement de la Wilaya du Gorgol.

Forestiers du Monde®, Association loi 1901 selon la législation française, personne juridique morale dont le siège est situé en France, 42 B avenue Victor HUGO, 21000 DIJON, enregistrée le 24 novembre 2003 auprès de la préfecture de Dijon sous le numéro 2120300376, n° SIREN 452 508 724 représentée par Messieurs Pascal OBSTETAR et Jean Noel C ABASSY membres de la présidence collégiale pour agir en son nom,

Fondée en 2003, l'Organisation Non Gouvernementale Environnementale (ONGE à but non lucratif) « Forestiers du Monde® », contribue, par l'engagement citoyen, à la gestion durable des forêts, des habitats naturels associés et de leur ressources naturelles, à la valorisation du matériau bois et des autres produits forestiers et à la satisfaction des demandes sociales relatives à la forêt aux niveaux local, national et international. Elle participe aussi au développement durable.

Elle développe l'implication et la participation des citoyens à l'élaboration des politiques de gestion durable des forêts et des espaces naturels, à leur mise en œuvre effectives eu concertation directe avec des forestiers engagés désireux de mettre leurs compétences au service d'ambitions et de projets à caractères environnementaux utiles à la société » des hommes.

Préambule

La Cigogne noire est une espèce migratrice qui se reproduit en Europe et va hiverner en Afrique de l'ouest.

Un programme Cigogne noire a été initié en France pour trois ans à partir de 2010, initié et animé par l'Office national des forêts. Il a été financé par l'Europe, le Ministère français de l'Environnement, les Régions Bourgogne et Champagne Ardenne, le Groupement d'Intérêt public du futur parc national, l'Office national des forêts. Dans un premier temps il a permis d'améliorer la connaissance des mœurs de l'espèce en Europe et de mieux œuvrer pour sa protection.

Des localisations des Cigognes noires ont été aussi collectées pendant l'hivernage en Afrique de l'ouest et méritent d'être valorisées. L'ONGE Forestiers du Monde® juridiquement capable d'intervenir dans tous les pays du monde se propose de soutenir le suivi en Afrique de l'ouest, en Mauritanie dans un premier temps.

On estime que 3000 cigognes franchissent Gibraltar vers le sud. La grande majorité de ces oiseaux traverse la Mauritanie et fera escale dans les zones humides du sud mauritanien. La qualité écologique de ces zones est importante pour la survie de l'espèce. A ce jour, on ne connaît pas le nombre d'oiseaux qui séjourne d'octobre à février en Mauritanie pendant que d'autres vont migrer jusqu'au Nigéria ou la Guinée. Si le suivi de l'espèce est assuré en Europe, il mériterait d'être développé en Mauritanie. C'est le but de ce protocole d'accord. La Cigogne noire, élément commun de biodiversité Europe Afrique, est l'occasion de mettre en œuvre une solidarité écologique Nord-Sud



Ce protocole prévoit :

- La recherche des Cigognes noires dans les Wilaya Gorgol et Brakna pour laquelle Forestiers du monde apporte bénévolement un: appui technique à la formation des observateurs.

La délégation régionale de l'environnement sera tenue informée des opérations et des résultats.

- Le recrutement d'un observateur.

Les modalités précisées dans la fiche descriptive de poste annexée au présent protocole.

- La mission confiée à l'observateur

Se tenir informer

L'observateur veillera à se tenir informer de l'actualité Cigogne noire notamment par un échange directe avec Mr Paul BROSSAULT, chargé de mission Cigogne Noire et coordinateur du réseau international Cigogne Noire pour FDM. L'observateur consultera utilement le site Internet Cigognoire.fr.

Repérer des cigognes noires hivernantes

Repérer les Cigognes noires hivernantes sur les zones humides du Gorgol et Wilayas attenantes
Suivi des Cigognes équipées d'un émetteur et stationnant dans la zone d'étude
« Observer sans être vu », la Cigogne est méfiante, il ne faut pas la déranger.
Dénombrement, localisation, lecture des bagues aux pattes, photographies des mares fréquentées et des arbres perchoirs nocturnes
Description des milieux fréquentés
Identifier les menaces potentielles (chasse, pièges, lacets....)
Rapporter les cas de mortalité constatés avec la cause éventuelle
Expliquer la Cigogne noire aux populations proches des Cigogne noires
Animation pédagogique avec les partenaires scolaires mauritaniens
Participation à un rapport final (partie mauritanienne) co rédigé par les différents partenaires.

Se rendre disponible durant la période d'observation

Les Cigognes noires en provenance d'Europe de l'ouest hivernent en Afrique de l'ouest de fin octobre à février

Le temps d'observation est estimé à 2 jours par semaine 16 semaines = 32 jours (chiffre indicatif à adapter). Les meilleures heures d'observation se situent tôt le matin et après 17 heures quand les populations et les troupeaux ne sont pas sur les points d'eau.

Résultats attendus :

Environ 3000 Cigognes noires franchissent Gibraltar en provenance d'Europe de l'ouest. Une grande majorité traverse la Mauritanie et certaines hivernent dans la vallée du fleuve Sénégal Région Gorgol et Brakna, zones identifiées par le suivi satellitaire.

L'observateur communiquera ses observations, nombre de cigognes, classes d'âges, lieux, éventuelles bagues relues, description du site (végétation, niveau d'eau), environnement, nature des proies. Il rapportera les menaces éventuelles identifiées (dérangement, chasse, prédation...)

L'observateur établira un compte journalier : zone prospectée, nombre de cigognes observées, kilomètres parcourus. En fin de mission un compte rendu général de l'activité des 4 mois sera rédigé.

- un budget prévisionnel

Temps de l'observateur 32 jours. Une journée environ 60€ /jour 24 000 ROM

Prévoir les frais de transport et d'hébergement

L'acquisition de matériels : longue vue et trépied 1 200 € Jumelles 400€ Ordinateur 500 €

Ce protocole d'accord AMPG – FDM signé en page 4 comprend 5 pages.



L'acquisition de livres Oiseaux de Mauritanie, Les ailes du Sahel, livre Cigogne noire (100€)
On rappelle ici que Forestiers du Monde® assure bénévolement un appui technique et une éventuelle contribution aux frais de voyage de Mr Paul BROSSAULT, chargé de mission Cigogne Noire et coordinateur du réseau international Cigogne Noire pour FDM au titre de l'appui technique sur site.

- Une recherche conjointe de sources de financement ;

Les partenaires AMPG et Forestiers du Monde® chercheront des sources de financement.
Le Wali du Gorgol a été rencontré et cherche de son côté d'éventuels financements.
La partie financière du suivi par émetteurs est assurée en Europe.

- L'exploitation et la mise à disposition des données de localisations

Les données brutes des localisations sont communiquées gratuitement aux partenaires mauritaniens qui les garderont confidentielles. A ce jour le financement du suivi des 3 oiseaux est assuré par trois partenaires financiers : le CNRS Strasbourg, Le GIP Parc national des forêts feuillues de Champagne et Bourgogne et La Compagnie du Vent. Ils acceptent que les localisations soient communiquées gracieusement aux partenaires en Afrique de l'ouest.

- Les modalités de publication des données

Les propriétaires des données brutes sont les financeurs et le programme inter-régional 2010-2013. Toute publication utilisant ces données devra être autorisée par leurs propriétaires et le texte validé avant publication. Les partenaires se citeront dans les publications.

Condition de mise en œuvre du présent protocole et extension possible:

Dès que le financement sera assuré, on peut espérer pour la prochaine saison, à partir de mi-octobre 2018.

Des mesures d'accompagnement comme des micro-projets autour de l'eau et de la forêt seront à développer à proximité des zones d'hivernage des cigognes noires.

Liste des partenaires techniques engagés à ce jour dans la protection et le suivi des populations de cigognes noires:

En Mauritanie : AMPG, CODESEN, Parc National du Diawling, Direction de la protection de la nature

En France : Forestiers du Monde®, Office national des forêts, Centre National de la Recherche Scientifique Strasbourg, Muséum d'histoire naturelle de Paris, Parc naturel régional de Camargue, Associations naturalistes.

En Allemagne le projektgruppe.seeadlerschut sur le site de reproduction de Kaedi en Schleswig-Holstein

Au Luxembourg l'association de protection de la nature naturšmwelt qui a bagué l'oiseau Kaédi capturé à la cage-piège

L'avenir de la Cigogne noire, espèce d'intérêt communautaire européen se jouera autant sur les oueds mauritaniens d'Afrique de l'ouest que dans la forêt européenne où elle niche

Pour l'Association des Maires
et Parlementaire du Gorgol,

Pour Forestiers du Monde®
Pascal OBSTETAR et Jean-Noël CABASSY
Présidence collégiale

Ce protocole d'accord AMPG – FDM signé en page 4 comprend 5 pages.

le 21 mars 2018

Fiche descriptive de l'observateur Cigogne Noire
Annexe 1 du protocole pour l'appui au suivi de l'hivernage de la Cigogne noire dans le sud mauritanien

Aptitudes et compétences requises

Connaissance de la géographie des lieux (accès biotopes...)

Disposer du permis de conduire

Parlant le poular

Capable d' identifier la Cigogne noire, adulte et jeune

Capable d' utiliser Internet et Google Earth (maitrise des données km)

Sachant utiliser longue vue jumelles et GPS

Sachant mobiliser des informateurs locaux, relais sur le terrain

Il sera en relation avec Paul BROSSAULT (Forestiers du Monde®) qui lui communiquera les positions satellitaires des Cigognes noires à suivre sur le terrain. (Exemple : en 2017 deux oiseaux stationnent vers Bababé.

Statut de l'observateur :

La personne ayant le profil correspondant à la mission sera embauchée avec un contrat saisonnier à durée déterminée renouvelable en fonction des besoins. C'est un travail à temps partiel. Le contrat sera préparé par l'AMPG. Cette mission est amenée à être reconduite chaque année. Période d'essai de 1 mois. L'observateur agira sous l'autorité de l'AMPG représentée par son coordinateur technique Bakary Amara KOITA. L'interlocuteur pour Forestiers du monde sera Paul Brossault.

Recrutement

Dans un premier temps un observateur sera recruté.

Le choix de l'observateur sera réalisé par l'AMPG en liaison avec Forestiers du Monde®.

Un premier candidat a été auditionné le 6 novembre à Kaedi par Paul BROSSAULT en présence de Mr Bakari Koita. Après l'entretien, il s'avère, qu'il a le profil requis, sa compétence agronomique est appréciable. La personne pressentie se nomme Ba Djiby domicilié à Kaedi.

Équipement

Voiture, Longue vue et son trépied, une paire de jumelles. Ordinateur, GPS de poche Internet, téléphone portable performant, appareil photo numérique adaptateur digiscopie, livres (Guide des oiseaux de l'Afrique de l'Ouest, Les oiseaux de Mauritanie, Les ailes du Sahel).

